

# Séchi' Info

*Et Vous*

## SOMMAIRE

- L'ÉDITO
- SUIVI DE PROJETS
- P.C.S.
- LE CCAS
- LOU MARRI
- LE RAM
- S.I.C.C.E.
- VIE À SÉCH'
- ASSOCIATIONS
- SÉCH' AVANT
- L'INFO VIENT À VOUS



## L'ÉDITO

**E**n ce début d'année, je veux vous témoigner toute ma sympathie et vous adresser mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que l'année 2015 soit douce et prospère dans vos familles.

Cette année 2015 marque les débuts de la Métropole grenobloise et nos énergies ont été largement mobilisées, ces mois derniers, à gérer les compétences transférées. C'est ainsi qu'au 1er janvier 2015, l'eau potable, la voirie et la sécurité incendie sont devenues des compétences métropolitaines. Sur ces différents champs, la continuité du service est garantie par la signature de convention de gestion entre la commune et la Métro. Au cours des différentes instances et réunions de travail, nous nous sommes fortement appuyés sur le groupe ADIS (Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire) pour que l'échelon communal soit une priorité et le pivot de la construction métropolitaine. Nous avons œuvré afin que les spécificités et les contraintes des petites communes rurales, péri-urbaines ou montagnardes soient prises en compte dans le développement de la Métropole grenobloise. Le transfert des compétences à minima pour la voirie a permis à notre commune de conserver le déneigement afin qu'il soit réalisé avec la même qualité et cela notamment dans les secteurs de la montagne. La Régie électrique de Séchilienne reste elle-aussi à l'échelle communale, alors que l'ensemble des autres communes de la Métropole ont transféré leur compétence « énergie ». Sur le plan de l'urbanisme, Séchilienne se démarque encore une fois, car notre commune est la seule parmi les 49 à relever du Règlement National d'Urbanisme (RNU) et, à ce titre, ce sont les services de l'État qui continueront jusqu'au 31 juillet 2017 à instruire nos documents d'urbanisme. Nous nous sommes aussi fortement et assidûment consacrés à défendre les tarifs de l'assainissement collectif décidés par le SACO. Enfin, par arrêté municipal, la commune reste maître de son pouvoir de police spéciale de la circulation et du stationnement et également de la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage, et de l'habitat.

L'ensemble de l'équipe municipale a également travaillé d'arrache-pied pour améliorer le quotidien de notre commune. Nous avons, par exemple, signé une nouvelle convention d'utilisation des pistes de ski de fond avec la commune de Chamrousse et nous nous félicitons de ce nouveau partenariat. Je vous laisse découvrir le résumé de certaines de nos actions dans les pages qui suivent.

Pour finir, je me permets de vous exprimer que j'œuvre, ainsi que toute l'équipe municipale, pour aller au-delà du travail de chaque jour afin d'améliorer chacun des dossiers de la vie communale.

Que 2015 soit une année qui permette à chacun d'entre nous de profiter de la tranquillité publique, d'un lien social de qualité et de vivre sereinement au sein de notre village.

Bonne lecture.

Chaleureusement, Cyrille PLENET, le maire.



Municipal N°3

MAIRIE  
Séchilienne

Bonne année  
2015



# SUIVI DE PROJETS

## Un nouvel engin de déneigement pour la commune



Après de nombreuses consultations auprès d'entreprises et la visite de plusieurs foires et salons spécialisés dans les équipements de déneigement, la commune a opté pour l'investissement d'un tracteur de déneigement. C'est un tracteur de la marque John Deere, le 6125M qui a été retenu pour assurer le déneigement de nos routes. Moins onéreux qu'un camion, plus maniable, cet équipement permet aussi une meilleure visibilité. Il est équipé d'une lame convertible bis-raclage et d'une saleuse à disque dernière génération qui présente l'avantage d'être écologique et économique en matière de salage. Des pneus industriels lui assurent une meilleure stabilité et une pose plus facile des chaînes hivernales.

Dès la réception du matériel, toute l'équipe des services techniques a été formée à la conduite de cet engin et a validé le CACES 8 au cours de deux jours de formation. Ce nouvel équipement vient en complément du camion et du tractopelle déjà utilisés pour le déneigement.

Un grand merci à la commune de Saint Jean de Vaulx qui a volontiers accepté de nous recevoir pour échanger sur leurs matériels et pratiques en matière de déneigement.

## Médailles et retraite



En présence des élus et de l'ensemble du personnel municipal, Madame le maire Cyrille Plenet a remis les médailles du travail à deux agents des services techniques : Robert Giroud, médaille d'or pour 37 ans de services, et Michel Mathieu, médaille de vermeil pour 30 ans de service. Un présent a été également remis à Daniel Martin, responsable des services techniques, qui est parti en retraite après 28 ans au service de la Commune.

## 12 sauveteurs secouristes



Les 22 et 23 décembre dernier, l'ensemble de l'équipe municipale a été réunie pour être formée à la sécurité du travail. 12 personnels, des services techniques, de l'administratif et scolaires se sont retrouvés, à la salle des fêtes, pour deux jours consécutifs de formation délivrée par la Croix Rouge Formation Professionnelle. Cette formation a permis à chacun d'apprendre et d'adopter la bonne conduite à tenir en cas d'accident et d'appliquer les règles de sécurité. Désormais, le personnel formé est capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect des procédures spécifiques fixées en matière de prévention. Il est aussi en mesure de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail. A l'issue de la formation, tous ont validé un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, ainsi que l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 », le PSC1.



## Le sapin de Noël

Les agents des services techniques ont œuvré pour embellir notre village pour les fêtes de fin d'année. Après avoir décoré les fenêtres de la mairie et de l'école, ils sont allés couper un beau sapin dans notre forêt du Luitel et l'ont installé sur la place centrale du village. Orné de guirlandes de lumières, il a brillé de tous ses feux pour illuminer les fêtes de Noël.

Un grand merci à Robert et à Michel de la part de toute l'équipe municipale.





## Bancs publics

À la demande des promeneurs, plusieurs bancs ont été installés et d'autres réparés pour agrémenter vos promenades.



## Un tracé pour les Bleus

Samedi 3 janvier 2015, l'équipe de basket de Séchilienne inaugurerait le terrain fraîchement repeint. Une belle affluence pour soutenir notre équipe qui recevait Saint Martin d'Hères en 8ème de finale de la coupe de l'Isère. Malgré la défaite de Séchilienne (98 / 77), les joueurs n'ont pas démerité et se sont battus avec force jusqu'au bout, offrant au public un très beau match !

Suite à la dérogation accordée par la fédération française concernant les dimensions, le traçage a pu être réalisé par une entreprise spécialisée. Le terrain est aujourd'hui conforme pour la pratique du basket au niveau départemental. Laurent Sanna de la commission travaux a mené à bien les démarches nécessaires et le suivi des travaux.

**Venez supporter votre équipe lors des matchs de championnat au gymnase de Séchilienne les samedis 7 mars, 14 mars, 18 avril et 9 mai à 20h30.**

## Une fontaine



Une nouvelle fontaine a été installée en remplacement de l'ancienne, qui avait dû être démolie afin de créer l'accès et la construction du lotissement «maisons vieilles». Elle agrémente la rue principale du village, désaltère les passants en eau potable et sert également de purge permanente au réseau d'eau.

## Voirie-sécurité

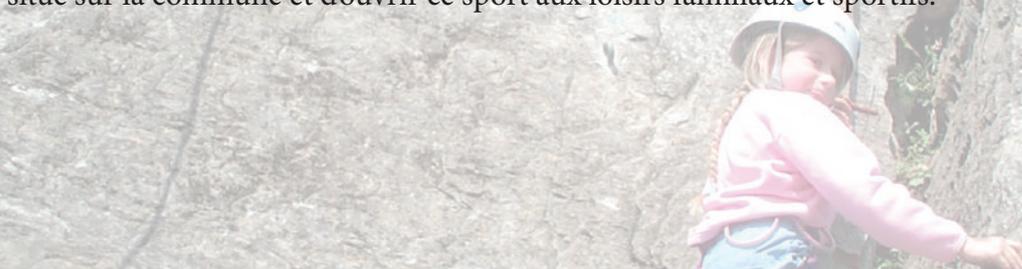


La route des Replats a été sécurisée. En concertation avec les habitants qui avaient signalé la dangerosité d'une portion de route souvent verglacée en hiver, une glissière de sécurité a été installée sur la route de Monsec, au lieu-dit «Les Replats».

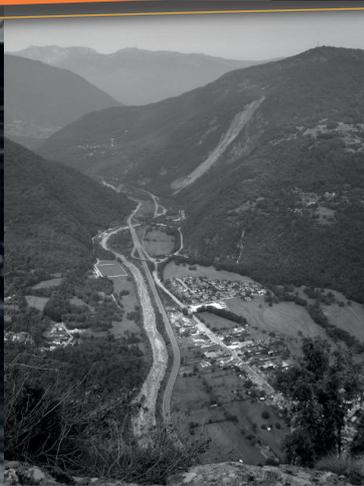
## L'escalade dans ses murs

Les circuits et les prises du mur d'escalade du gymnase ont été homologués par la société Kit-Grimpe agréée par la fédération d'escalade FFME, des tapis de réception aux nouvelles normes remplacent les anciens, permettant aux enfants des TAP et du centre aéré de pratiquer ce sport en toute sécurité.

D'autre part, des projets d'aménagement en lien avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) auront pour but de réaliser un site naturel situé sur la commune et d'ouvrir ce sport aux loisirs familiaux et sportifs.



# «P.C.S.»



## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'équipe municipale travaille à la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui vise à recenser les risques, et à prévoir la mise en sécurité des habitants en cas d'événements majeurs.

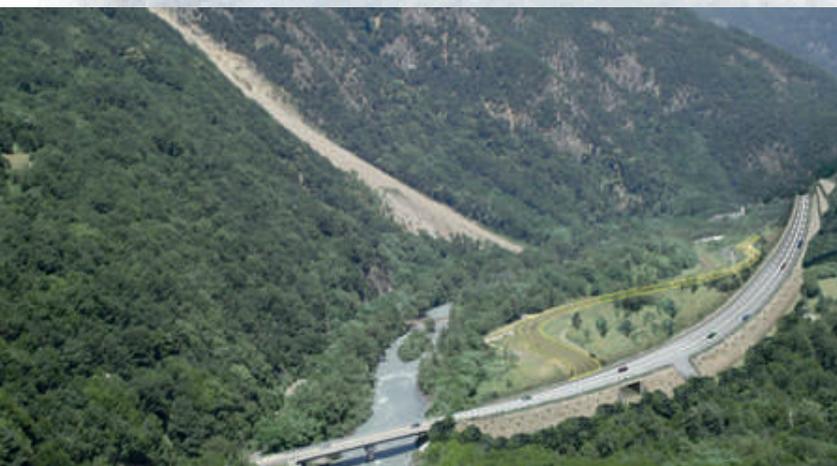
L'une des missions principales du maire est d'assurer la protection des personnes et des biens de la commune.

Le P.C.S. est un outil permettant de faire face à des situations exceptionnelles sur le territoire communal :

- inondations et crues torrentielles (crues de la Romanche – éboulement des Ruines – débordement de ruisseaux),
- mouvements de terrains, chutes de pierres,
- séismes (zone d'aléa faible à moyen),
- feux de forêt,
- chutes de neige importantes,
- vents violents,
- rupture de barrages en amont (Le Chambon, Grand Maison, Le Verney),
- risque industriel (ARKEMA Jarrie),
- transport de matières dangereuses.

La mise en place d'un P.C.S s'accompagnera de la réalisation d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui permet de présenter à la population les consignes de sécurité à suivre en fonction des différents risques.

PP



# LE CCAS



## Les membres du C.C.A.S.

PLENET Cyrille, PHILIPPE Isabelle, LUP Mireille, CRET Simone, RAMBAUD Violette, BOUJARD Claude,  
CRECHEZ Christine, PERRON Véronique, LAZZAROTTO Laurent, MATHIEU Ghislaine, RITO Maryse.

## La soupe aux choux



C'est «d'arrache pied» que la soirée du 15 novembre a été préparée par l'équipe du CCAS. Pour le plaisir de tous les amateurs de cette délicieuse soupe, Manu et Raymond ont prêté main forte en bénévole. Après la soupe et la cochonnaille, l'excellente patatine préparée par Marthe et Gaby, a ravi quelques gourmands de cette spécialité.

La soirée s'est poursuivie sur différents airs de danse de l'orchestre musette et les danseurs expérimentés s'en sont donnés à cœur joie.

## Noël du CCAS

C'est avec beaucoup d'entrain que les membres du CCAS ont préparé les colis de Noël qui ont été distribués par l'ensemble de l'équipe le samedi 20 décembre 2014 à nos aînés. 108 colis ont été remis aux habitants bénéficiaires qui ont pu découvrir différents produits locaux : chocolats des Délices des Portes de l'Oisans, fromage de chèvre de la Chèvrerie du Loup Blanc, et un panier soigneusement garni par l'épicerie Bernard.



# «LOU MARRI»\*

## Les T.A.P.



### A l'heure des nouveaux rythmes scolaires, premier bilan sur les Temps d'Activités Péri-éducatifs

Un comité de suivi constitué de parents délégués, enseignants, associations en lien avec le rythme de l'enfant, représentants de la DDEN (Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) et élus s'est réuni pour la première fois au mois de décembre. Deux autres comités de suivi seront programmés en avril et en juin pour permettre d'évaluer en fonction de critères communs, le fonctionnement des T.A.P. Ces derniers viseront à traiter les questions qui nécessitent des réponses immédiates et à proposer des aménagements à échéance de la rentrée 2015/2016. Le bilan du premier et deuxième cycle de TAP est plutôt positif et le troisième cycle a bien démarré. Le nombre d'enfants inscrits reste constant depuis la rentrée (50 enfants en moyenne). Les animateurs prennent plaisir à animer leur atelier et entretiennent des liens privilégiés avec les enfants, les objectifs d'animations fixés ont été atteints. Deux animatrices bénévoles ont rejoint l'équipe et proposent de faire partager leurs passions pour la lecture, la peinture et la couture. La prise en compte du rythme des enfants est nécessaire, en fonction de leur état de fatigue et d'excitation. Des moments de pause, de défoulement sont indispensables pour remobiliser l'attention, motiver et impliquer les enfants. Il est important de démarrer les ateliers thématiques, Noël, carnaval, en même temps que l'école pour une continuité pédagogique. La mutualisation du matériel et des jeux mis à disposition par l'école et l'association Familles Rurales a permis de cibler les achats de la commune et de diversifier les possibilités d'ateliers. Les temps collectifs, réunissant différents groupes pour un goûter, une restitution ou une activité partagée, favorisent l'échange, les liens intergénérationnels et l'entraide entre petits et grands.



\* «Les enfants» en patois local



## Les TAP, c'est :

- Une demi-journée par semaine : 3 heures regroupées sur le jeudi après-midi
- Une équipe d'animateurs composée de personnel communal qualifié, d'intervenants spécialisés, de bénévoles
- Une sécurité assurée : le personnel communal est formé au secourisme
- Des lieux adaptés : mise à disposition des salles de classes, salles des fêtes et des associations, gymnase, terrain de foot....
- Des activités de la vie pratique et citoyenne, physiques et de pleine nature, artistiques et culturelles comme le théâtre, l'escalade, le base ball et l'ultimate, le rugby, le cirque, la création plastique à partir de matériel de récupération, le bricolage, le dessin, les jeux, la lecture.
- Un temps adapté aux plus petits : sieste, temps calme, motricité, jeux collectifs, activités manuelles et lecture...
- Une philosophie : « solidarité et partage » des valeurs éducatives pour privilégier et encourager le vivre-ensemble
- Un engagement financier : 27280 €, estimation annuelle.
- Un suivi et une évaluation basés sur des critères quantitatifs : fréquentation, ratio encadrement/fréquentation et des critères qualitatifs : ressentis des enfants, des enseignants, du personnel et des parents....

Lors du comité de suivi, parents et enseignants ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des ateliers proposés. Les enfants semblent s'être appropriés les TAP qui font aujourd'hui, partie intégrante de leur vie d'écolier.

# LE RAM

## Les missions et actions du RAM :

### Information et accompagnement des familles et des assistants maternels

Inform<sup>I</sup>former les parents sur les différents moyens d'accueil du jeune enfant sur le territoire. Transmettre les listes des assistants maternels, renseigner sur les modalités des contrats de travail, les démarches administratives. Les accompagner dans la réflexion et l'élaboration de l'accueil tout au long de leur parcours de parents employeur.

- Informer les assistants maternels et les candidats à l'agrément sur les évolutions de leur profession, les formations proposées dans divers organismes. Les accompagner dans la relation avec leurs employeurs.



### Animation

Les permanences ont lieu les lundis et mercredis de 9h à 12, les vendredis de 13h à 16h.

Mettre en place des ateliers thématiques (éveil moteur, culturel), organiser des temps festifs (spectacle, fête d'été) ainsi que des réunions en soirées avec un intervenant extérieur ou non (conférence sur les émotions de l'enfant ; recyclage aux gestes de 1ers secours).

- Proposer des temps réguliers d'animation aux enfants et assistants maternels lors des temps collectifs. Des moments d'échanges sur les pratiques autour de l'action éducative sont abordés lors de ces temps. Sur Séchilienne, Claire vous accueille tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 9h à 11h30. Ce lieu de partage est ouvert à tous les assistants maternels de la commune.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les animatrices du

#### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Rue de la république 38220 Vizille

☎ 04 76 78 89 09  
ram@sudgrenoble.fr



# S.I.C.C.E.

## Petite enfance : adhésion de la commune au SICCE

Depuis le 1er janvier 2015, la compétence petite enfance comprenant le RAM (Relais des Assistants Maternels) et les structures d'accueil a été reprise par un syndicat intercommunal : le SICCE présidé par Monsieur Guerrero, Maire de Jarrie. Cette compétence portée de 2010 à 2014 par la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, n'a pas été reprise par la Métro qui, en janvier 2014, l'a restituée aux communes.

Face à l'urgence et à la nécessité de porter cette nouvelle compétence, les communes se sont réunies et ont décidé de faire porter la compétence petite enfance par le SICCE, Syndicat Intercommunal à la Carte du Collège de Jarrie et du Contrat Enfance.

Ce syndicat ne disposant pas de financement, le budget est constitué uniquement des contributions des communes adhérentes, calculées au prorata du nombre d'enfants de moins de 3 ans et du potentiel fiscal. C'est à cette seule condition, qu'elles pourront bénéficier des services du RAM et/ou de la crèche.

La commune de Séchilienne a choisi dans un premier temps d'adhérer pour maintenir les services du RAM, ne pouvant assumer financièrement la contribution demandée pour la crèche (13000 €uros/an). La municipalité est consciente des difficultés que cela représente pour les familles, contraintes de trouver un autre mode de garde. Cependant, en adhérant au SICCE, la commune de Séchilienne est partie prenante dans l'évolution et la réflexion autour de la petite enfance, marquant ainsi sa préoccupation et sa volonté de trouver des solutions pour que chacun puisse choisir le meilleur mode de garde pour son enfant.



# VIE À SÉCH'

## Journée du Patrimoine



Les portes de l'église Saint-Martin étaient grandes ouvertes pour accueillir les visiteurs et rendre hommage au patrimoine local. Un rendez-vous avec la mémoire, où toutes les générations ont pu voyager dans le passé et découvrir au travers de photos d'époque, la vie de Séchilienne autrefois, admirer les tableaux et galets peints par Brigitte SOYEZ, profiter d'un concert d'harmonium improvisé, visiter en musique un édifice religieux datant du XIème siècle. Un moment festif rythmé par des salves de cloches a été l'occasion pour chacun, de porter une attention particulière à notre héritage commun et de le faire vivre.

# PATRIMOINE

La coupe offerte ce jour par Annie Bigot de «Folle Avoine»



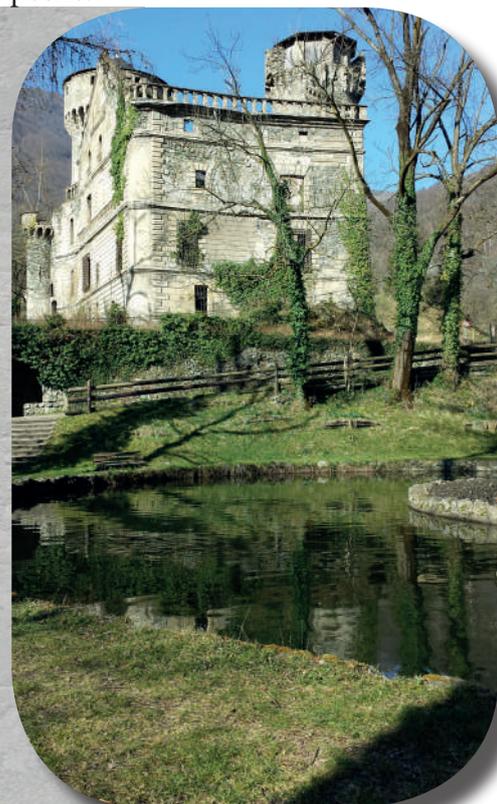
L'artiste Brigitte SOYEZ

## La Gaule de Séchilienne au service du patrimoine



Un samedi matin, une petite équipe d'adhérents de la Gaule de Séchilienne s'est retrouvée vers 8h au château de Séchilienne pour entreprendre la vidange annuelle du bassin. Le bassin, qui fait partie intégrante du parc du Château, est utilisé régulièrement pour les safaris pêche de l'association et des comités d'entreprise mais aussi pour les jeunes adhérents lors de leur apprentissage de la pêche.

Après la vidange, le bassin restera sec pendant quelques mois afin d'aérer et d'assainir la vase restante.



## Becket nous a rendu visite



Le 1er janvier 2014, le jeune homme a entrepris depuis Paris un tour de France à pied de 6 600 km, à la découverte du patrimoine hexagonal, parcourant ainsi quelques 40 km par jour. Un périple qui s'inscrit dans le cadre de ses études en archéologie. Parti de Paris, il s'est d'abord rendu dans le Nord, la Bretagne, la côte atlantique, les Pyrénées, la côte méditerranéenne, les Alpes, avant les frontières de l'Est et un retour sur Paris. Équipé du matériel d'un sportif de haut niveau, il sillonne la France avec sa carriole, qui lui permet d'être autonome, même s'il a été dans 90 % des cas accueilli gracieusement dans les communes qu'il traverse et qu'il ne manqua pas de visiter. C'est ainsi qu'il a passé chez l'habitant avant de nous rencontrer en mairie après son coup de cœur avec le château.

« Parce que l'effort est une valeur naturelle que nul ne peut estimer... »



# ASSOCIATIONS

# Forum

à la rencontre des

# Associations

Le public était au rendez-vous pour rencontrer les nombreuses associations présentes. Un moment de grande convivialité pendant lequel chacun pouvait échanger, s'inscrire, découvrir des activités, profiter des expositions photos et de la « buvette municipale » où petits et grands pouvaient se rafraîchir.

Ce forum mettait à l'honneur l'investissement des associations, partenaires privilégiés de la vie locale.



# ULTRA TOUR DES 4 MASSIFS

## Les Pieds Nickelés et Laurence à l'assaut des 4 massifs



**H**uit membres de l'association des Pieds Nickelés du Taillefer ont participé à l'UT4M (Ultra tour des 4 massifs) qui a eu lieu les 23 et 24 août 2014.

Par équipe de deux, ils ont gravi les quatre massifs de la région Vercors, Taillefer, Belledonne et Chartreuse en 31 heures et parcouru 160 km pour un dénivelé positif de 9500 m. Tout au long de la course, ils ont été encouragés et applaudis par leurs familles et par les Pieds Nickelés venus nombreux. Bravo à tous et à bientôt pour la prochaine aventure !

Ludo Perrin-Patras – Stéphane Lup – Patrick Finet – Serge Gibert  
Marc Blanc – Denis Cret – Michel Bernier – Jérôme Satin

### Laurence ... en solo !

**L**aurence Pattein a également participé à l'UT4M en solo. Avec beaucoup de courage et de ténacité, elle a gravi les 4 massifs et parcouru les 160 km.

Félicitations Laurence pour ce bel exploit !



## LES MONTAGNARDS

**L**e repas de l'association «les montagnards de Séchilienne» a eu lieu le 11 octobre à la salle des fêtes.

Environ 80 personnes ont pu échanger autour d'un repas traiteur de qualité, et pour ceux qui le désiraient, une sono a permis de s'essayer à la danse.



**Les Montagnards**



# SÉCH'AVANT

## Chapelle de la Madeleine vers 1935



Les premières mentions de chapelles sur Séchilienne se trouvent aux Archives Départementales dans le «Pouillé de Dupuy» de 1497 (Pouillé: registre ou liste des biens d'une abbaye, d'une cathédrale, etc...), établi par DUPUY officiel (administrateur?) du diocèse de Grenoble qui accompagna Laurent I er ALLEMAN (de la famille ALLEMAN du château) dans ses visites pastorales de 1488 à 1497. On y lit en latin : «Chapelle St Marcel « au sommet de la montagne»; elle fait partie des dépendances de la cure et est unie à l'église de Séchilienne.»

Ce texte nous a rappelé les annotations couvrant un parchemin de XVII<sup>ème</sup> siècle où est représentée la montagne de Séchilienne avec les limites de seigneurie : on y voit la grotte St Marcel qui plus tard sera appelée Trou des Fayes (voir Sech'Info N°2).

Nous n'en avons pas de preuve écrite, mais il semble probable que la ruine que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de chapelle de la Madeleine, vu sa proximité avec cette grotte, ait autrefois été un édifice religieux dont le Saint Patron était Saint Marcel ; ce qui signifie que l'établissement de cette chapelle remonterait probablement, au moins au XV<sup>ème</sup> siècle !

# L'INFO VIENT A VOUS

## Le prix « coup de cœur » Al'pages

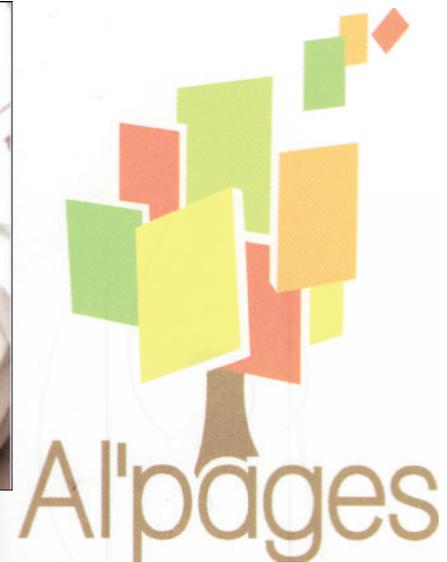
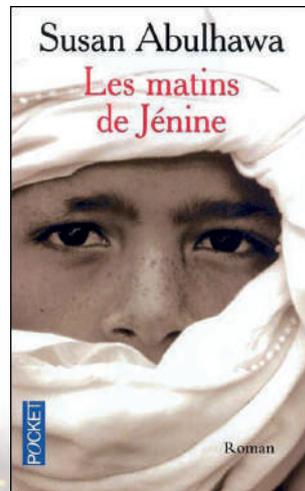
Au mois de septembre, la commune de Séchilienne recevait les 13 bibliothèques membres de l'association Al'Pages, pour présenter les livres « coup de cœur » des lecteurs d'Allemont, l'Alpe d'Huez, Auris, Besse, Bourg d'Oisans, les Deux Alpes, La Grave, Livet Gavet, Mizoën, St Christophe en Oisans et Séchilienne.

Pour l'année 2014/2015, les bibliothèques avaient choisi de mettre à l'honneur la littérature du Moyen-Orient.

Le prix « coup de cœur » a été attribué au roman de Susan Abulhawa : «Les matins de Jénine».

Lecteurs, bibliothécaires et élus ont pu échanger et partager un vrai moment littéraire, découvrir la cuisine orientale et se laisser bercer par les contes de Meslidjane.

Une soirée aux couleurs de l'Orient, où tous les sens étaient en éveil.



### HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi de 14h à 18h30  
Les samedis de 10h à 12h (semaines paires)  
Fermée pendant les vacances scolaires

☎ 04 76 72 17 85

Cette année la littérature italienne est à l'honneur.  
Venez découvrir la sélection proposée par la bibliothèque.

## Emplois été 2014... Ils racontent

Ce sont 12 jeunes à partir de 16 ans, dont 5 filles et 7 garçons, tous résidants à Séchilienne qui ont travaillé, dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée d'une semaine, pour la commune au cours de l'été 2014. Ils ont participé, sous l'autorité des agents communaux, à l'entretien de la voirie, à la remise en état des bâtiments communaux, au rangement et au nettoyage des locaux et du matériel ou encore à l'aide à la restauration.

Nous avons recueilli leurs paroles et celles-ci en parlent mieux que nous.

« Je n'avais encore jamais travaillé, c'est ma première expérience de travail, je m'en souviendrai toute ma vie ».

« J'ai beaucoup appris sur le monde du travail. Cette semaine m'a permis de voir ce qu'est le travail ».

« Ce n'est pas facile, il y a beaucoup de choses à faire et il faut apprendre à le faire, on ne se rend pas compte avant de travailler ».

« J'ai besoin d'aider mes parents du côté argent, même si je suis encore à l'école ».

« Avant 18 ans, personne ne veut nous embaucher, toutes mes recherches n'ont rien donné ».

« J'ai l'impression de plus d'autonomie et puis cela m'a permis de me dire que si la mairie m'embauchait, je pouvais demander aussi du travail ailleurs. J'ai cherché et cela a marché.

« Je suis content, mon CV ressemble à quelque chose alors que je suis seulement lycéen »

« Je cherchais de l'apprentissage et j'ai utilisé le travail que j'avais fait à la mairie pour parler de moi ».

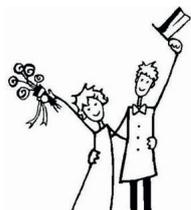
« La liberté d'avoir son propre argent, c'est un vrai plaisir ! »

Les emplois d'été communaux sont réservés aux jeunes de la commune qui ont plus de 16 ans et qui souhaitent acquérir une première expérience professionnelle. Il est conseillé de faire parvenir un curriculum vitae et une lettre de motivation à la mairie avant le 31 mai 2015. Au vu du nombre croissant de demandes d'emploi, la priorité sera donnée aux jeunes n'ayant encore jamais travaillé pour la commune.

# L'INFO VIENT A VOUS

## Agenda

MARS	Samedi 14 Samedi 21 Dimanche 22 et 29 Samedi 28	Cochon du Basket AG des Charmettes Élections départementales Les étoiles du Ski
AVRIL	Vendredi 3 Samedi 4 Samedi 25	AG des Montagnards Chasse aux Œufs Paella du Ski
MAI	Samedi 23	Safari de pêche
JUIN	Vendredi 12 Vendredi 19 Vendredi 26 Samedi 27	AG de la chasse AG du basket AG de l'AGV Kermesse



## Etat Civil

### Mariages

RIBAUD Julien et BONTHOUX Fanny le 30 août 2014

RODRIGUEZ DE LA PICA Florent et ZIGHONDI Thérèse le 6 septembre 2014



### Naissance

DA CRUZ OLIVEIRA Gabin le 5 juillet 2014

DA CRUZ OLIVEIRA Roméo le 5 juillet 2014

GRAND Loris le 20 juillet 2014

GRAND Hugo le 20 juillet 2014

MILAN Zoé le 20 juillet 2014

GOTTI Augustine le 18 septembre 2014

CHAIX Elie le 4 novembre 2014

### Décès

PUDDA GIOVANNI LE 26 avri. 2014

CRET RENÉ LE 27 avril 2014

MARTINET JEAN PIERRE le 23 août 2014

BESSON JEAN le 25 novembre 2014

SCIA LUCETTE VEUVE MICHON le 30 novembre 2014

QUIOSE PIERRE le 15 février 2015

## Comment choisir son détecteur de fumée ?

Les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs ont **JUSQU'AU 8 MARS** pour installer un détecteur de fumée dans leur domicile. Comment le choisir ? Que faire avec son assureur ?



Comment choisir son détecteur de fumée ?

Le coût d'un détecteur fiable se situe entre 10 et 20 euros.

Le marquage CE doit être apposé sur le produit.

La marque NF est un gage de qualité.

Pas besoin d'un professionnel pour installer un détecteur. Il n'existe pas d'installateurs mandatés ou agréés par l'État. Il s'agit d'une manipulation simple. Les notices fournies sont détaillées et l'utilisation d'une perceuse est suffisante pour fixer l'appareil. Si vous souhaitez faire appel à un prestataire de service, soyez vigilant sur le prix de la prestation, celui du détecteur (entre 10 et 20 euros), le modèle (marquage CE obligatoire).

Une possibilité offerte de renégocier sa prime d'assurance. L'occupant du logement doit informer son assureur de l'installation du détecteur en précisant le modèle posé et mentionner sa conformité à la norme (CE). C'est un élément favorable vis à vis de l'assureur auprès de qui une demande de réduction de primes peut être négociée. Cela ne change rien en cas d'incendie. L'assureur ne peut refuser de prendre en charge le sinistre au seul motif de l'absence de détecteur de fumée.

Une mise en garde : les démarchages abusifs ! Certains démarcheurs peu scrupuleux proposent en effet fourniture, pose et souscription de contrats de maintenance de détecteur(s) à des tarifs exagérément élevés. Si vous acceptez un devis lors d'un démarchage à domicile, le délai dont vous disposez pour vous rétracter est de 14 jours.

### La MAIRIE

heures d'ouverture :

mardi 9h à 12h

mercredi 13h30 à 18h30

vendredi 9h à 12h

☎ [04 76 72 18 06](tel:0476721806)

[mairie.sechilienne@wanadoo.fr](mailto:mairie.sechilienne@wanadoo.fr)

### Régie assainissement de la Métro

☎ [04 76 59 58 17](tel:0476595817)

### La RÉGIE

GAZ ☎ [0800 400 149](tel:0800400149)

ELECTRICITÉ ☎ [04 76 71 40 92](tel:0476714092)

### Le SERVICE TECHNIQUE

☎ [06 87 04 15 91](tel:0687041591)

ou ☎ [06 87 04 14 79](tel:0687041479)

### La DÉCHETTERIE

Fermeture juillet et août

Le samedi de 8h30 à 11h30

### EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie ☎ [04 76 78 41 47](tel:0476784147)

Pompiers 18

Urgences médicales 15

### Le SECOURS EN MONTAGNE

☎ [04 76 22 22 22](tel:0476222222)

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Rue de la république 38220 Vizille

☎ [04 76 78 89 09](tel:0476788909)

[ram@sudgrenoble.fr](mailto:ram@sudgrenoble.fr)

Le Séch'Info et Vous  
[infoseche@gmail.com](mailto:infoseche@gmail.com)

### HORAIRESBIBLIOTHÈQUE

Le mercredi de 14h à 18h30

Les samedis de 10h à 12h (semaines paires)

Fermée pendant les vacances scolaires

☎ [04 76 72 17 85](tel:0476721785)

# Pâques 2015

## CHASSE AUX OEUFS

Samedi  
4 Avril

OUVERT à TOUS

GRATUIT



Le CCAS et le conseil municipal vous invitent à participer  
à la chasse aux œufs à partir de 10 heures.

Rendez-vous salle des associations où des sacs vous seront distribués  
pour la récolte.

A partir de 11h30, remise des récompenses autour du verre de l'amitié.

Contact- mairie de Séchilienne - 04 76 72 18 06

